

Nivelles, le chai du Beaujolais nouveau !



C'est fait ! Le Brabant wallon-Hainaut dispose désormais de son « plan de vol 2015 » entériné au terme de la rapide et très conviviale assemblée générale des présidents de l'Entité Provinciale Réunie francophone la plus importante en affiliés. Divers enseignements peuvent être tirés.

Ce vendredi 21 novembre, Nivelles s'avérait le point de ralliement des présidents brabançons wallons et hennuyers qui tenaient leur assemblée générale statutaire annuelle afin d'arrêter la trame de la saison 2015 en entérinant la plupart de temps des consensus élaborés en amont lors de réunions qualifiées d'assemblées préliminaires dont la raison d'être se justifie, ne fût-ce que par la rapidité et la limpidité des débats rencontrés.

Des enseignements, gages de sérénité

En se rendant à Nivelles, « Coulon Futé » se remémorait dans les embouteillages rencontrés les précédentes assemblées du Brabant wallon-Hainaut, s'interrogeait en particulier sur la tournure que pourrait prendre le débat. Ses craintes se sont avérées non fondées. Divers enseignements encourageants sont en effet à retirer.

Le premier à épingleur est l'ambiance sereine qui encadra la séance de travail, de réflexion collective. En effet, la réunion ne tourna nullement en vaudeville, en « foire d'empoigne » car tous les mandataires ont, lors de leurs interventions respectives, fait preuve de métier, de vécu, d'expérience dans le domaine particulier de la gestion de la communication. Le recours très fréquent aux prénoms, pour octroyer notamment le droit de parole, fut un gage de proximité, de respect et d'écoute.

A saluer également la mise à la disposition des participants de trois photocopies A3 (une pour la petite vitesse, une pour la grande vitesse et une pour le petit demi-fond)

recensant les tableaux des différents programmes proposés par le comité de l'EPR. Cette initiative a permis à tout un chacun de découvrir les « sensibilités » des différentes régions, de les comparer aisément, de suivre la séance dans les moindres détails. Cette initiative facilitera à coup sûr l'imminent travail administratif des secrétaires d'ententes lors de la rédaction de leurs itinéraires respectifs à rentrer à la fédération, aidera ensuite la vérification exercée par les mandataires en



charge d'une contrée, soulagera *in fine* l'encodage final. A souligner également le nécessaire recours à un micro portable en cours de séance (dommage que ce ne fut pas le cas dès l'entame des débats) qui contrecarra la malencontreuse tendance innée des présidents à discuter entre eux lorsque le sujet ne les concerne pas au plus haut point. Encore un effort dans ce domaine, Messieurs les Présidents, et ce sera parfait !

Le deuxième à ressortir est le bien-fondé du travail réalisé en amont lors d'assemblées préliminaires, démarche qui évite de « lourds temps morts » aux yeux des participants non concernés en première ligne par la problématique traitée. C'est indéniable, il s'avère judicieux et rentable de « débroussailler » en interne les attentes d'une région, de les discuter, de les amender éventuellement pour proposer lors de l'assemblée générale une vision majoritaire,



réfléchi et argumentée assurant, qu'on le veuille ou non, le dynamisme recherché dans le cadre d'une gestion sportive participative. Cette façon de faire n'a nullement empêché, lors de

l'AG proprement dite, l'introduction à bon escient « d'éléments de dernière minute », preuve de réflexions évolutives, qui ont été pris en considération dans le consensus final car l'assemblée générale est statutairement souveraine.

Le troisième à souligner est le temps accordé à l'écoute. Laisser-parler pour expliciter des



ressentis fut la démarche préconisée par le comité, une démarche entrant dans la philosophie perçue lors de l'avènement récent de l'AWC. Cela a notamment permis d'assister à des échanges contradictoires, de rappeler des faits ou des positions antérieures d'interlocuteurs qui auraient pu constituer autant de brûlots.

Le quatrième à remarquer se rapporte aux interventions des dirigeants. Ces dernières furent courtes, ciblées, explicatives, constituaient parfois en des questions précises pour cerner au mieux des canevas ailés. A titre indicatif, il fut rappelé par divers mandataires (ce qui laisse entrevoir le retour d'une certaine vision commune au sein du comité) :

- que la détermination d'une entente relève du droit des sociétés et des amateurs
- que le comité de l'EPR n'a pas le pouvoir d'imposer, qu'il intervient en cas d'incohérences constatées
- qu'un règlement a certes la possibilité d'être modifié, que les éventuels amendements apportés ne peuvent être entérinés dans l'immédiat, mais bel et bien lors de l'assemblée suivante servant de garde-fou contre toute précipitation nuisible.



Le cinquième enfin est la brièveté de la réunion. Ce constat a fait dire au président Chapelle radieux, au moment de lever la séance, un « Tout arrive... » des plus symboliques.

Le fil conducteur de l'assemblée



Le président carolo **Bernard Chapelle** ouvrit la séance en demandant à l'assemblée de se recueillir en pensant aux colombophiles disparus pendant la dernière saison, céda derechef la parole au secrétaire.

L'administratif. **Patrick Marsille** fit entériner le procès-verbal de l'AG précédente avant de dresser un bilan chiffré de 2014. Le Brabant wallon a vendu 23 776 bagues (+ 434), le Hainaut 105 886 (+ 954). L'EPR a recensé 87 sociétés (- 9). Le secrétaire commenta ensuite la lettre émanant du siège social explicitant la possibilité d'encodage par une société de sa propre vente de bagues en utilisant un login lui autorisant l'accès au programme informatique adéquat. Il attira l'attention sur la procédure à suivre en cas d'erreur, souligna que la vente privilégiée de bagues chez des mandataires de l'EPR existe toujours mais demandera un temps plus long pour en assurer l'encodage. Il termina en rappelant que la précédente procédure de déclaration de ventes de bagues est toujours d'actualité.



Le sportif. Bernard Chapelle évoqua ensuite le *volet carolorégien* de la copie ailée 2015. La



continuité y est de mise. Il existera toujours en vitesse deux lâchers : un le samedi auquel Pont-à-Celles ne participera plus suite à son rattachement au Brabant wallon et un le dimanche. Toutes les ententes ont reconduit leur jour de compétition de 2014. En petit demi-fond, la même trame générale sera reproduite, toute fois le programme se composera exclusivement de Toury. Les trois lâchers seront maintenus : Centre-Charleroi (9 sociétés), Hainaut-Namur (16 sociétés) et

Petit Club (15 sociétés). Remarquons que, dans la dernière spécificité, Charleroi lâche toujours en association avec une autre région. Bouffioulx exposa en vain (voir les raisons évoquées plus haut) son isolement en 2015 car, tout en restant dans le même lâcher, il ne sera plus accepté dans l'entente namuroise avec laquelle il jouait l'an dernier.



Mr Lusiaux
Président de Bouffioulx

Jean Delstanche envisagea ensuite le *volet brabançon* où la continuité y est également de mise. Les trois secteurs seront maintenus en petite et grande vitesse, suivront un même itinéraire et un même convoyeur le samedi. Le secteur 1 accueillera Pont-à-Celles et sera lâché seul, les secteurs 2 et 3 le seront ensemble. Les sociétés brabançonnaises corroboreront en petit demi-fond au lâcher du Petit Club.



Christian Goulem traita le *volet tournaisien* en soulignant des démissions de sociétés lors du dernier exercice. Le canevas ailé 2015 dans le Tournaisis semble de prime abord plus



complexe à la connaissance de la solution proposée mais, de manière paradoxale, constitue un pas supplémentaire dans le sens de la rationalisation. En vitesse et petit demi-fond, deux lâchers seront opérationnels. Dottignies et Néchin en constitueront un premier, seront autorisés conformément à l'article 36 du RSN à faire leurs emplettes sans restriction en Flandre occidentale, conséquence de l'accord dénoncé en 2013 entre les entités provinciales concernées. L'Entente des VII, Tournai-Kain et le groupement de Molenbaix (nouvelle dénomination) un second.

Tout le Tournaisis jusqu'au week-end précédent l'envol du petit demi-fond jouera le dimanche les mêmes étapes que Ath, optera ensuite pour le samedi en suivant cette fois l'itinéraire d'Estinnes jusqu'en septembre où il redécouvrira de nouveau le dimanche. Molenbaix organisera de son côté des concours jusque fin avril, reprendra du

service le dimanche lors des deux premiers concours à jeunes (étapes de l'itinéraire athois) et en septembre le dimanche évidemment. Des entraînements de semaine sur Saint-Quentin (valables pour Ath également) seront autorisés du 21 mai au 12 août. Quant aux entraînements du samedi, ils se dérouleront cette fois sur Laon par solidarité avec Charleroi qui enviait l'an dernier les Saint-Quentin programmés. **Jean-Paul Batteur**, sollicité par les amateurs de sa région jouant les nationaux, demanda d'intégrer, pour raison d'écolage, Dottignies-Néchin dans l'autre lâcher tournaisien de petit demi-fond (2 ou 3 concours avant le premier national). Les deux représentants tournaisiens présents de ce lâcher (Alfred O et Camille Godmont) n'ont pas souhaité prendre de décision sans se référer à toutes les sociétés le composant. Des consultations seront menées, une synthèse établie et la réponse transmise.

Dany Leturcq prit ensuite le relais pour traiter les *volets de vitesse athois et du Centre*. Il s'informa derechef auprès des sociétés de Blaton (Guy Cange) et



de Bernissart (Jean-Marie Populaire) pour savoir si elles reprenaient du service actif et fusionnaient éventuellement. Il lui était officiellement confirmé que Bernissart-Blaton-Thulin (ce dernier ne sera plus repris au Renouveau) constitueront une entente pour jouer la vitesse le samedi en association avec Lessines (« **Coulon Futé** » : le groupement lessinois ne reconduira pas son association avec Hunelle Dendre qui, à une majorité étriquée, a confirmé sa volonté de jouer les courtes distances le dimanche.) en organisant un résultat général (la surprise de la

soirée) portant sur un immense rayon. Les « gens du Sud » entendaient, en la présence de « Coulon Futé », de la bouche du président Jonckers au sortir de l'AG que les amateurs de Bernissart, Blaton et Harchies seront repris dans le rayon Hunelle Dendre ce qui leur constituera un feu vert athois pour le petit demi-fond. Une fameuse « récompense » savourée par les Cange-Populaire au terme de quatre ans de lutte.



Les présidents de Blaton et de Bernissart

Trois lâchers seront opérationnels en vitesse le samedi : ceux d'Estinnes-Givry, de La Dodane-Le Renouveau-Marche-Nivelles et de Blaton-Bernissart-Lessines-Thulin. Un le dimanche : celui de Entente des XIII-Entente Frontalière-Flobecq-Ouest-Hunelle Dendre.

Pierre Titart clôtura les interventions en développant le programme de *petit demi-fond*



d'Ath-Lessines-Mons-Tournaisis ne recensant qu'une seule étape, Toury, sujet d'étonnement pour certains suite à l'interdiction décrétée précédemment pour « sécuriser » les aéroports parisiens. Selon différentes sources sûres contactées par « Coulon Futé », Toury est un lieu de lâcher ouvert aux yeux de la fédération française, l'interdiction décrétée émanait de dirigeants belges souhaitant axer davantage de contingents flamandais sur la droite et notamment sur Souppes-sur-Loing et Gien. En 2015, toujours selon ces sources, Souppes-sur-Loing serait un lâcher « réservé » à la Flandre, Toury un endroit fréquenté uniquement par les

Francophones ce qui leur garantirait une certaine souplesse dans les lâchers.

Les lâchers 2014 seront reconduits : Tournaisis ou Dottignies-Néchin d'une part et Entente des VII-Tournai d'autre part selon la décision finale prise, Ath-Lessines et « L'Avenir » qui devrait en principe s'appeler « L'Envol ». La clause à respecter des 75 paniers indispensables pour justifier les lâchers sera maintenue.

Chrstian Goulem, à l'invitation de Bernard Chapelle, a rappelé la genèse de l'AWC et les trois compétences qui lui sont octroyées par la Sixième Réforme de l'Etat. Il s'est attardé sur la problématique du doping et la volonté wallonne de rechercher des idées et des collaborateurs scientifiques avisés dans ce domaine. « *Un travail calme, structuré, sans*

précipitation est, a-t-il annoncé, en train de se faire. Il n'est nullement question de tout révolutionner, de se séparer. Nous sommes des gens de bon sens, souhaitons jouer à pigeon selon des règles justes et bien définies. »



Avant que le président ne lève la séance, Patrick Marsille a obtenu de l'assemblée à une majorité écrasante la position de l'EPR sur les options de jeu concernant les juniors. Les deux représentants **Jean-Pierre Palm** et Pierre Titart au CSN défendront le maintien des concours à vieux et à juniors et la création d'un doublage facultatif vieux et juniors réunis.



Collaboration en perspective ?

Le président Chapelle, les mandataires rencontrés et le secrétaire Patrick Marsille se sont montrés intéressés par l'intention de « Coulon Futé » de publier en temps et en heure les zones de participation des ententes 2015 entérinées au sein de l'EPR. Une façon de répondre au souhait émis par le président de l'AWC de jouer à pigeon dans un contexte défini et connu à l'avance. Affaire à suivre...

Des réactions au sortir de l'assemblée



Ronny Wybo, responsable d'une firme de convoyage.

"Comme pour la saison 2014, il n'y aura pas d'augmentation des prix en ce qui concerne le convoyage de vitesse & demi-fond"



Grégory Lombry, 33 ans, président de Thulin, devrait être le plus jeune responsable de société de l'EPR Brabant wallon-Hainaut.



Pierre De Geyter, président de la société d'Ogy, secrétaire de l'Entente des XIII

"J'avais, comme le demande le règlement (article 13), organisé une réunion au sein de ma société, le PV a été renvoyé avec les remarques et suggestions. Nos membres ont demandé une reconduction de l'année 2014.

J'ai déjà assisté à plus de vingt réunions de présidents. Les dernières sont de plus en plus calmes et constructives. Pour preuve, celle de ce vendredi 21 novembre s'est déroulée sans encombre, sans dialogue violent, sans nom d'oiseau. Un peu plus d'une heure a suffi pour dresser le canevas ailé 2015 de l'EPR Brabant wallon-Hainaut ...

J'apprécie ce travail cohérent et rondement mené. La stabilité aux quatre coins de l'EPR s'installe. Les mandataires travaillent de manière logique. Je crois intimement qu'on y retrouve encore la griffe de feu Alphonse Leclercq. Ce dernier a balisé le terrain grâce à sa connaissance sans faille des différents dossiers"